

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 29

N° 6

OBJET :

**AMÉNAGEMENT
D'UNE LIAISON
MODE DOUX
CYCLABLE ET
PIETONNE
«BOUCLE NATURE »**

AVANT-PROJET

**DEMANDE DE
SUBVENTION**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 20 FEVRIER 2023

Publiée ou notifiée
le : 20 FEVRIER 2023

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – M. GUICHERD – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – C. BOUARD – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme et MM. JS. LALOY – F. SENNEPIN – C. BENOIT, Vice-Présidents.

Mme et MM.– F. SZYPULA – S. BAUD – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – R. DEJEAN – J. BLETTERY - S. BRUNO – P. BONNET – J. ALMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération, notamment en matière de voiries d'intérêt communautaire et de développement des itinéraires cyclables,

Vu le Projet de Territoire « *AGIR 2035* », adopté par délibération du 2 décembre 2021, et notamment les piliers « Intensifier notre action contre le changement climatique » et « Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes »,

Vu le Contrat Territorial de Relance et de Transition Écologique adopté par délibération du 2 décembre 2021 et signé en présence de Monsieur le Préfet en date du 31 janvier 2022,

Considérant l'intérêt de créer une boucle de découverte supplémentaire directement reliée à l'axe structurant Via Allier visant à dynamiser le rayonnement du territoire par le développement de la pratique des modes doux,

Considérant qu'un investissement de 240 400 € HT est nécessaire pour réaliser cet aménagement cyclable sécurisé,

Considérant que dans son dispositif 2023 de Dotation d'Equipements aux Territoires Ruraux (DETR), et particulièrement sa rubrique « 1.5-Mobilité Durable », l'Etat peut participer au financement des aménagements pour la création de pistes cyclables, de chemins piétonniers ou de liaisons douces,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver l'avant-projet de l'opération « aménagement d'une liaison mode doux cyclable et piétonne « Boucle Nature »
- D'approuver le plan financement de l'opération et d'autoriser la sollicitation des aides financières suivantes :

Travaux	240 400 €	État DETR Mobilités Durables	100 000 €	41.60 %
Pr		Vichy Communauté	140 400 €	58.40 %
è				
TOTAL HT	240 400 €	TOTAL HT	240 400 €	


Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 février 2023.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


 Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
 DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
 433998903, CN=Certinomis - Easy
 CA
 Reason : J'ai approuvé ce document.
 Emplacement : A vichy
 Date : lundi 20 février 2023
 14:07:47

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 6 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 FEVRIER

Objet de l'acte : 2023 - AMENAGEMENT D'UNE LAIAISON MODE DOUX CYCLABLE ET
PIETONNE BOUCLE NATURE - AVANT-PROJET - DMANDE DE
SUBVENTION

.....
Date de décision: 16/02/2023

Date de réception de l'accusé 20/02/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16FEV2023_6

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230216-16FEV2023_6-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 6.pdf (99_DE-003-200071363-20230216-16FEV2023_6-DE-1-1_1.pdf)